



# Conseil économique et social

Distr. générale  
17 mai 2024  
Français  
Original : anglais

## Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

### Quatorzième session

New York, 7-9 août 2024

Point 10 de l'ordre du jour provisoire\*

### Rôle de l'information géospatiale dans le domaine du climat et de la résilience

## Rôle de l'information géospatiale dans le domaine du climat et de la résilience

### Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale les rapports établis par le Groupe de travail sur l'information et les services géospatiaux en cas de catastrophe et l'équipe spéciale chargée de la question de l'information géospatiale au service de la résilience climatique, qui pourront être consultés, uniquement dans la langue de l'original, sur le site Web du Comité (<https://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/14th-session>). Le Comité est invité à prendre note du rapport établi par le Groupe de travail et à exprimer son point de vue sur l'action à mener pour revitaliser et renforcer ses modalités de fonctionnement, notamment en ce qui concerne l'ajout d'un point de l'ordre du jour consacré à l'orientation des activités du Groupe de travail. Il est également invité à prendre note du rapport établi par l'équipe spéciale et à exprimer son point de vue sur le renforcement de l'utilisation de l'information géospatiale au service de la résilience climatique.

### Résumé des rapports

À sa treizième session, qui s'est tenue à New York du 2 au 4 août 2023, le Comité d'experts a adopté la décision 13/110, dans laquelle il s'est félicité des engagements pris par les États Membres de contribuer à l'exécution du plan de travail du Groupe de travail et de promouvoir et de mettre en œuvre le Cadre stratégique sur l'information et les services géospatiaux en cas de catastrophe, en tant que moyen de fournir des informations et des services géospatiaux de qualité pour soutenir l'action menée en matière de prise de décision et de gestion des risques de catastrophe à l'appui du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il s'est également félicité de la proposition visant à examiner l'intérêt et l'utilité du Cadre

\* E/C.20/2024/1.



stratégique tous les trois à cinq ans et de celle visant à ce que le Groupe de travail intègre les informations géospatiales dans d'autres informations pertinentes aux fins de la réduction des risques de catastrophe et de la résilience.

Le Comité d'experts a pris note de l'appel visant à évaluer les modalités de fonctionnement du Groupe de travail afin de définir des stratégies de renforcement de ses opérations, notamment de son effectif, de réexaminer son mandat et de mettre en place des processus et des structures propres à la gestion continue de son pôle de recensement des stratégies de réduction des risques de catastrophe. Il a également pris note de l'action menée par le Groupe de travail pour établir des liens avec une communauté de pratique plus large, développer des partenariats et apprendre des experts et élaborer plusieurs cas de figure dans les diverses régions, ainsi que pour élaborer des orientations sur la manière dont les informations géospatiales et statistiques pourraient être appliquées à l'élaboration d'indicateurs qui mesureraient la préparation, l'atténuation et l'adaptation, afin de surveiller les vulnérabilités à long terme des communautés et des infrastructures face aux catastrophes et aux changements climatiques.

À sa treizième session, le Comité a adopté également la décision 13/107, dans laquelle il a félicité le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord d'avoir préparé le document de travail intitulé « Geospatial Information for Climate Resilience – What Does UN-GGIM Do? » (L'information géospatiale au service de la résilience climatique – Rôle du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale), qui définit clairement l'intersectionnalité de l'information géospatiale et le rôle précieux que jouent ses cadres et ses politiques dans la lutte contre les changements climatiques, et qui attire l'attention sur le rôle que les institutions géospatiales et cartographiques nationales pourraient jouer dans la fourniture de données et de technologies qui aideraient les pays à atténuer les effets des changements climatiques et à s'y adapter. Il a soutenu des éléments des trois options présentées dans le document de travail, à savoir : a) créer une équipe spéciale relevant de lui-même pour renforcer les liens entre les communautés géospatiale, statistique, climatique et autres communautés et organisations pertinentes du système des Nations Unies ; b) organiser une manifestation ou un forum internationaux appropriés et pertinents sur l'information géospatiale au service de la résilience climatique, qui rassemblerait les parties prenantes afin d'établir un programme de travail efficace ; c) élaborer une note de cadrage plus détaillée qui développerait les initiatives, activités et cadres pertinents entrant dans le cadre de sa mission.

Dans son rapport, le Groupe de travail rend compte de ses progrès et de ses activités intersessions, notamment en ce qui concerne la révision et l'approbation de son mandat, le renforcement de son effectif, l'examen et la reformulation de ses équipes de travail et la préparation de son plan de travail pour la période 2024-2025, s'agissant, entre autres, d'établir des liens entre institutions nationales de cartographie ou d'information géospatiale et institutions nationales chargées de la gestion des catastrophes, ou de renforcer ces liens, en plus de cartographier la contribution des outils et services géospatiaux en prenant en compte les grandes orientations définies d'après les neuf voies stratégiques du Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale qui visent à progresser dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai. En outre, il formule dans ce rapport une proposition, ainsi que les raisons motivant celle-ci, concernant le changement de son nom en « Groupe de travail sur l'information géospatiale au service de la gestion des risques de catastrophes » et l'ajout d'un point consacré à l'information géospatiale au service de la gestion des risques de catastrophes dans l'ordre du jour du Comité d'experts, à partir de la quinzième session de ce dernier. Par ailleurs, il y examine les stratégies adoptées et les mesures prises pour créer des synergies entre résilience climatique et gestion des risques de catastrophe, ainsi que les activités visant à mieux faire comprendre le rôle

et l'action du Groupe de travail et l'intérêt et les avantages de la mise en œuvre du Cadre stratégique sur l'information et les services géospatiaux en cas de catastrophe.

Dans son rapport, l'équipe spéciale chargée de la question de l'information géospatiale au service de la résilience climatique décrit l'action qu'elle mène pour renforcer l'utilisation de l'information géospatiale, sous toutes ses formes, au service de la résilience climatique. Elle détaille les progrès accomplis et les réalisations obtenues au cours de la période intersessions, notamment en ce qui concerne l'examen du document consacré à l'information géospatiale au service de la résilience climatique et l'intégration, avec le concours de ses membres, d'exemples nationaux de bonnes pratiques, qui illustrent les multiples dimensions du rôle joué par l'information géospatiale en matière de résilience climatique. Par ailleurs, elle rend compte de sa participation et de sa contribution à la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, dans le cadre des activités qu'elle mène pour mieux faire connaître les cadres et politiques du Comité, qui ont pour point d'ancrage le Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale, et son intérêt dans le sens d'un renforcement de la résilience.

---